Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212903009-20260310-202602-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Département du FINISTÈRE
Commune de LE TRÉVOUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mil vingt-six, le deux mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 16 février 2026, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Effectif légal du conseil municipal : 19
Nombre de conseillers en exercice : 18
Présents : 16 : Benoît BERTRAND, Isabelle FRAVAL, Stéphanie GARCES-RAULET, Daniel HANOCQ, Antoine LE BERRE, Sylvain LECONTE, Sylvie LIJOUR, Stéphane MARION, Florence PASDELOUP, Jérémy PERRON, Solène ROSTREN, Claude ROTILLON, Pauline SALAÜN, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTE et Elina VANDENBROUCKE.
Excusées : 2 : Christelle ROSTREN qui a donné procuration à Florence PASDELOUP et Jeanne Yvonne GOURLAOUEN qui a donné procuration à Solène ROSTREN.
Secrétaire de séance : Florent THOUMELIN.

DÉLIBÉRATION 2026/02
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Madame la Maire expose aux membres du Conseil Municipal que, l'article L2311-5 du CGCT confie à l'assemblée délibérante l'affectation du résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice : conformément aux instructions budgétaires et comptables, le résultat de fonctionnement doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.
Aussi, après constatation du Compte Financier Unique, il est proposé aux membres du conseil municipal de procéder à l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2025 du budget principal et du budget annexe du Lotissement, de la façon suivante :

Budget Général Commune	
Résultat de la section de fonctionnement	+ 749 601.93 euros
Résultat de la section d'investissement	+ 144 292.41 euros
Restes à réaliser	- 144 500.00 euros
Besoin de financement de la section d'investissement	- 207.59 euros
Affectation au 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé :	207.59 euros
Affectation au R/002 (Excédent reporté) :	749 394.34 euros
Budget Lotissement	
Résultat de la section de fonctionnement	+ 701 693.79 euros
Résultat de la section d'investissement	+ 263.76 euros
Affectation au R/002 (Excédent reporté) :	701 693.79 euros

Entendu cet exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des membres présents ou représentés
Par 18 voix Pour

DONNE son accord sur les affectations des résultats de fonctionnement 2025 telles que susmentionnées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 10 mars 2026

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture, le 10/03/2026
De la publication le